

Marie Moret à madame Poujol, 24 janvier 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation1 p. (356r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame Poujol, 24 janvier 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45191>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [24 janvier 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Poujol](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Marie Moret remercie madame Poujol de lui avoir prêté la croix de la Légion d'honneur de son défunt mari pour remplacer celle de Godin mise par erreur sous scellés. Elle lui annonce que madame Pernin lui restituera la croix en

même temps qu'elle lui remettra la lettre.
Support La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».

Mots-clés

[Compliments](#), [Décès](#)

Personnes citées

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Pernin \[madame\]](#)
- [Poujol \[monsieur\]](#)

Événements cités [Décès de Jean-Baptiste André Godin \(15 janvier 1888, Guise\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

6
5
6

Familistère
24 janvier 1888

Madame,

J'ai l'honneur de vous remercier bien profondément du service que vous m'avez rendu en prêtant le voile d'honneur de feu notre mari, pour remplacer celle mise par erreur sous celles et qui devait figurer au rang des titres honorifiques du grand homme de bien disparu à ici-bas.

Oh ! Madame, vous qui avez passé par la même épreuve que celle que je traverse en ce moment, savoir,

Madame Paugès :

combien elle est douloreuse. Suppliez donc à mon insuffisance pour nous exprimer combien je vous sais gré de votre obligeance.

Je prie Madame Pernin de bien vouloir vous remettre de ma part, en même temps que cette lettre, la croix de notre mari.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments particulièrement distingués

Marie Godin